

# RECRUTEMENT

## CONDITION :

- Être licencié en club (exception possible en 6<sup>ème</sup> en basket-ball).

## 1<sup>ère</sup> étape : Pour être admissible

- Compléter et retourner le dossier d'inscription (à demander par mail à [secretariat@lecleusaintjoseph.fr](mailto:secretariat@lecleusaintjoseph.fr)) ;
- Avoir un dossier scolaire satisfaisant (travail et comportement) ;
- Passer et être admis aux tests d'entrée. Voici les dates :

Foot (féminin et masculin), hand et basket : MERCREDI 07 JUIN.

Natation : RECRUTEMENT INTERNE AU CLUB

Gymnastique : JEUDI 01 JUIN

## 2<sup>ème</sup> étape : Pour être admis

### Après réception du courrier d'admissibilité,

- Retourner les documents demandés :
  - o la charte d'engagement signée ;
  - o le bon de commande de l'équipement.

Validation définitive à réception des documents.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

## SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES



22 rue Saint Michel - BP 80306 - 35603 REDON cedex  
02.99.71.40.35 - [secretariat@lecleusaintjoseph.fr](mailto:secretariat@lecleusaintjoseph.fr)

## Que sont les Sections Sportives Scolaires (SSS) ?

Ce sont des dispositifs labellisés par le Rectorat qui permettent aux élèves retenus de mener un double projet : scolaire et sportif.

### A qui s'adressent-elles ?

Les SSS sont ouvertes aux filles et aux garçons de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, licenciés en club, qui doivent :

- avoir un niveau sportif et scolaire satisfaisant ;
- avoir une forte motivation pour approfondir son projet sportif ;
- avoir l'engagement, l'autonomie et la rigueur pour assurer son projet scolaire ;
- avoir le goût de l'effort, être ouvert d'esprit et curieux.

### A quoi s'engagent les SSS ?

Elles fournissent les moyens nécessaires à la progression et au bon développement de l'élève et du sportif :

- des entraîneurs diplômés ;
- deux séances hebdomadaires intégrées dans l'emploi du temps ;
- des installations de qualité ;
- une participation au championnat scolaire UGSEL et aux rencontres inter-sections sportives ;
- un suivi médical grâce au partenariat avec la médecine du sport
- un suivi pédagogique scolaire : concertations régulières avec l'équipe pédagogique ;
- un suivi pédagogique sportif : bulletin des sections sportives, visites des Conseillers Techniques Fédéraux.



## Quels sont ses objectifs ?

### Sur le plan sportif

- les fondamentaux techniques individuels ;
- le développement athlétique ;
- les capacités physiologiques ;
- les ressources mentales.



### Sur le plan culturel

- développer chez les jeunes une hygiène du sportif par des interventions sur la diététique, la préparation physique, sur la prévention des risques liés au sport...
- approfondir sa culture et ses connaissances dans l'activité pratiquée : interventions de sportifs de haut niveau, entraîneurs fédéraux, arbitres...

### Sur le plan relationnel

- développer l'esprit d'équipe : la solidarité, le fair-play, le respect des partenaires, des adversaires, de l'arbitre, des règles... ;
- éduquer aux valeurs inhérentes à la pratique sportive : solidarité, combativité, maîtrise de soi, notion d'effort, persévérance...

### Sur le plan méthodologique

- instaurer l'autonomie et la responsabilisation dans les entraînements afin que l'élève soit acteur de sa progression ;
- proposer des temps de retour à l'élève pour échanger, réfléchir sur sa pratique, faire des bilans et apporter des remédiations.

